

FORMATION ET EXAMEN DE COMMISSAIRE NATIONAL ELITE VTT 2020**APPEL A CANDIDATURE**

La Commission Nationale du Corps Arbitral organise une formation et un examen de Commissaire National Elite VTT (CNE VTT) du 7 au 11 Novembre 2020 au siège de la Fédération Française de Cyclisme à ST QUENTIN EN YVELINES.

Les conditions d'accès :

- ❖ Les candidats doivent être titulaires de la qualification d'Arbitre National et être âgés de 22 ans minimum et de 55 ans au maximum dans l'année.
- ❖ Etre présenté par son comité Régional avant le 30 mai 2020.
- ❖ Validation des candidatures par la CNCA le 30 juin 2020.
- ❖ Maîtriser la langue officielle du cours (des notions d'anglais sont souhaitables).
- ❖ Fournir une attestation d'activité en tant qu'arbitre National VTT dans l'année qui précède la formation.
- ❖ Avoir une excellente connaissance de la réglementation UCI.
- ❖ La participation aux frais pédagogiques à la charge des candidats est de 180 €.
- ❖ La Commission Nationale du Corps Arbitral prendra en charge les repas de midi pendant les 5 jours le reste, repas du soir, hébergement, transport, etc. étant à la charge des stagiaires.

Le nombre de candidats français pour cette formation est limité à 15, 5 places étant réservées pour des candidats étrangers. Cette formation doit être composée d'un minimum de 30% de femmes (obligation UCI).

Les candidatures seront à adresser à Madame Johanna PITAVY (j.pitavy@ffc.fr) avant le 30 mai 2020

Les Candidatures devront comporter les éléments suivants :

- ❖ La fiche jointe dument complétés
- ❖ L'attestation de votre activité en tant qu'arbitre national route.

La fédération adressera, ultérieurement aux candidats retenus :

- ❖ La liste des candidats admis pouvant vous servir pour un déplacement en co-voiturage éventuellement.
- ❖ Un programme prévisionnel et un horaire.

La formation sera assurée par un Commissaire UCI missionné et un Commissaire UCI français.

La Fédération opérera une sélection sur la base des dossiers reçus et des places disponibles.

La formation portera sur les réglementations Nationale et Internationale :

- ❖ Statuts
- ❖ Le Titre 1 -Organisation générale du sport cycliste
- ❖ Le Titre 4 - Les épreuves VTT
- ❖ Le Titre 12 - Discipline et procédures

Vous pouvez donc dès maintenant, sur les sites UCI et FFC télécharger les règlements.

Jacky TARENNE
Président de la C.N.C.A.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMMISSION NATIONALE DU CORPS ARBITRAL

FORMATION ET EXAMEN DE COMMISSAIRE NATIONAL ELITE 2020

(Siège Fédéral FFC à ST Quentin en Yvelines)

APPEL A CANDIDATURE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL: VILLE :

N° DE TELEPHONE : N° DE TELEPHONE PORTABLE:

E MAIL :

DATE DE NAISSANCE: NUMERO UCI ID :

NUMERO DE LICENCE : TYPE DE LICENCE en 2020 :

DATE D'OBTENTION DE LA QUALIFICATION D'ARBITRE NATIONAL :

Est candidat pour participer au stage de formation et à l'examen de Commissaire National Elite :

- BMX du 28 au 31 octobre et 1 Novembre Route du 17 au 21 octobre
 VTT du 7 au 11 novembre Piste du 22 au 25 octobre

qui se tiendra à Saint Quentin en Yvelines .

Fait à: Le:

Signature :

Joindre une attestation d'activité en qualité d'Arbitre National (1an).

A retourner avant le 30 mai 2020 à :

**Fédération Française de Cyclisme
Direction des activités sportives
à l'attention de Mme Johanna PITAVY
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

Joindre un chèque du montant des frais pédagogiques à l'ordre de la Fédération Française de Cyclisme (le chèque sera restitué si la candidature n'était pas retenue)